



**« Perdre 70 euros une journée
ou 1 000 euros par mois à vie ?
Mon choix est fait #5decembre,
je suis en grève et je manifeste !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°26

Sommaire : Sommaire : Grève 5 décembre, Alerte sociale, Aesh, Promotions, Inclusion, Evaluations, Formation, Direction, Changement de département, Drapeaux, Aide Entretien Direction, Réunions Info, MAD Polynésie française, Hors de France, Marche contre les féminicides, calendrier



Une réforme dangereuse à combattre !

Le rapport Delevoye a défini les contours de la réforme systémique des retraites voulue par le président de la République : il prévoit une baisse des pensions drastique, le recul de l'âge effectif de départ et l'allongement de la durée d'assurance.

Plus que jamais toutes et tous mobilisé-es !

[Tout le dossier ici](#)

Lire le 4 pages spécial

Courrier de la FSU au Président de la République

Affiche pour la salle des maîtres

Lettre aux parents

Affiche grand public



D'ores et déjà, indiquez nous l'état de la mobilisation dans votre école: [ici](#)

Déjà des dizaines d'écoles annoncées fermées. Continuons !

DECLARATION INTENTION DE GREVE : **ICI**

Elle doit parvenir à votre IEN au moins 48h (dont un jour ouvré) avant la grève, soit au plus tard LUNDI 2 décembre au soir par voie électronique.

Je suis stagiaire : puis-je faire grève ? Bien sûr !

Petite FAQ sur le droit de grève et l'année de stage

Tout est ici



Devant un dialogue social fort difficile actuellement avec la DSDEN, le SNUipp- FSU vient de déclencher une alerte sociale afin d'être reçu rapidement par le DASEN.

Les motifs de cette alerte sont **ICI**

La rencontre avec le DASEN aura lieu mardi 26 novembre.



Quelques dizaines de collègues réuni.es pour soutenir la délégation d'AESH reçue à l'Inspection.

AESH : mobilisation à Nice le 20 novembre à l'appel du SNUipp-FSU et du SNES-FSU

Compte-rendu **ICI**



La CAPD "recours" (concerne les rendez vous de carrière de l'an dernier suite à l'avis final de l'IA) aura lieu avant les vacances de Noël.

La CAPD "promotions accélérées" sera quant à elle convoquée en début d'année 2020.



Une réunion initiée par le SNUipp-FSU s'est tenue sur le thème de l'inclusion scolaire

20 collègues présents : ERSH, Psychologues de l'Education Nationale et coordonnateurs d'ULIS école.

Des échanges très fructueux et enrichissants. Un compte-rendu est en cours et sera diffusé.



Réunion syndicale "formateurs-trices" ce jour au local du SNUipp-FSU

Elle a rassemblé PEMF et CP dans une ambiance studieuse, enrichissante et revendicative !

Compte-rendu à venir



Évaluations: des résultats historiques vraiment?

Début novembre, le ministre rend compte des résultats des élèves de CP et CE1 aux évaluations nationales de début d'année. Il communique sur les progrès « significatifs » des élèves mais il omet d'évoquer les résultats décevants en lecture-écriture ainsi que les écarts qui se creusent entre l'éducation prioritaire et les autres écoles.

Comme à son habitude, le ministre a communiqué par voie de presse sur les résultats des évaluations nationales CP et CE1 cette rentrée. Il évoque des progrès visibles ainsi que les effets du dédoublement des classes dans les quartiers défavorisés. Une communication très politique, en décalage avec les résultats présentés par la DEPP, service statistique du ministère.

[Lire la suite ici](#)



PAS DE MISE EN PLACE DE LA « RÉFORME » DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT.ES A LA RENTRÉE 2020 !

Trop d'incertitudes sur les conditions concrètes, trop de certitudes sur les mesures de dégradation déjà annoncées : Le SNESUP-FSU, le SNUIPP-FSU, le SNES-FSU, le

SNUEP-FSU et le SNEP-FSU s'opposent à la mise en place de la réforme de la formation des enseignant.es à la rentrée 2020 !

Des incertitudes majeures : à ce jour, rien n'est précisé sur la mise en œuvre de la « réforme » de la Formation des enseignant.es : nature des épreuves et organisation des concours de recrutement, modalités de stage en M2, formation post-concours, etc.

[La suite ici](#)

[La pétition ici](#)



Direction d'école : de timides avancées, mais le compte n'y est toujours pas...

Une journée de décharge exceptionnelle en novembre ou décembre, un moratoire jusqu'à la fin de l'année civile sur les enquêtes réclamées aux écoles, la mise en place de comités de suivi, voici les trois annonces du ministère lors du Comité technique ministériel du 13 novembre à destination des directeurs et directrices.

De premières mesures qui restent nettement insuffisantes et qui doivent en appeler d'autres pour une réelle amélioration de leur situation.

LIRE la suite [ICI](#)

Le SNUipp-FSU rappelle combien les directeurs et directrices jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et l'urgence à répondre à la dégradation de leurs conditions de travail. De la même manière, le ministère employeur doit garantir bien-être, santé et sécurité au travail de tous les personnels.

Afin que les propositions du CTM ne soient pas vécues comme un pis-aller, le SNUipp-FSU demande solennellement au ministre de prendre rapidement d'autres mesures concrètes.

[LIRE le 4 pages SNUipp-FSU spécial DIRECTION ici](#)

[Lire le Courrier adressé à l'IA 06](#)



Le SNUipp-FSU analyse le questionnaire ministériel : [Tout est ici](#)

Notre dossier ici



PERMUTATIONS Informatisées - 2019-2020: c'est parti !
Première erreur du ministère : et après ils veulent se passer de nous !

Le SNUipp-FSU est intervenu auprès de la DGRH pour signaler une erreur dans le calculateur de barème qui ne prend pas en compte une partie des points liés à l'ancienneté de fonction dans le département.

Les dix points par tranche de cinq ans, au delà des trois ans de base, ne sont pour l'instant pas comptabilisés. L'erreur devrait être corrigée rapidement.

ATTENTION aussi : Il est aussi nécessaire d'être vigilant sur des situations particulières puisque la page d'accueil du barème ne permet pas intuitivement de faire comptabiliser les points concernant le rapprochement de conjoint, l'autorité parentale conjointe, ou les situations de parent isolé ou CIMM (Centre des intérêts matériels et moraux).

Il faut donc cliquer sur le bouton « modifier » pour accéder au second écran qui permet de renseigner ces éléments. Or l'instruction de cette page invite à «si des éléments sont erronés, cliquez sur Modifier».

Bref une information peu intuitive que les représentants du SNUipp-FSU ont également fait suivre à la rue de Grenelle.

°CALENDRIER

► du 19 novembre au 9 décembre 2019 MIDI : Saisie des vœux sur IPROF (SIAM)

Puis retour des récépissés + PJ avant le 18 décembre dernier délai à l'IA

COPIE au SNUipp-FSU

► Résultats prévus : le 2 mars 2020

° **Toutes les infos sur notre site: [ICI](#)**

Ces documents ont pour but de vous faire connaître les règles et les modalités de ces opérations.

Celles-ci sont parfois complexes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions ou pour être conseillé.

° **A NOTER: Avant le 30 Novembre, - COPIE au SNUipp-FSU**

pour les collègues qui souhaitent faire état d'une demande au titre du handicap

En parallèle de la saisie sur SIAM - Document type à renvoyer à l'IA (+ pièces médicales, courrier...)

Conditions, documents, toutes les infos **[ICI](#)**

Pensez à communiquer l'ensemble de votre dossier (demande et PJ) aux élu-es du personnel SNUipp-FSU pour vérifications de barème et de votre situation.



Drapeaux français, européens.. et niçois dans les classes !

Rappelons que les écoles ont reçu vers la fin septembre un mail du Ministère proposant gratuitement des affiches à apposer dans les salles de classe suite à l'insertion dans le Code de l'Éducation l'article suivant :

« Art. L. 111-1-2.-L'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national sont affichés dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat. »

La présence stricto-sensu des drapeaux dans les salles de classe ne peut être imposé aux collègues si des Mairies voulaient se montrer plus "entreprenantes" ou dans la surenchère. Sachant que les porte-drapeaux occupent une place conséquente dans nos petites classes déjà souvent étriquées.

Le SNUipp-FSU 06 a saisi notamment la Mairie de Nice à ce sujet puisque le Maire souhaite équiper toutes les classes de la commune de 3 drapeaux (français, européens, niçois).

Le SNUipp-FSU a rappelé que les affiches sont légitimes et suffisantes dans le cadre du respect de la loi et que les fonds débloqués à ce titre pourraient permettre d'autres investissements plus judicieux pour les écoles.

Le SNUipp-FSU soutiendra tous les collègues qui refuseront ou enlèveront ces drapeaux.



Le guide d'aide de préparation de l'entretien direction version 2019 élaboré par les militant-es du SNUipp-FSU 06 est : [ici](#)

Commissions d'entretien prévues les mercredis 27 novembre et 11 décembre 2019



Réunions SNUipp-FSU

La participation aux réunions d'information syndicale hors temps de travail ouvre droit à récupération sur les animations pédagogiques et la journée de solidarité. Il suffit juste d'informer l'IEN 48 h à l'avance de la participation à la réunion. Vous n'avez pas à remplir d'autorisation d'absence. Un justificatif de présence sera délivré à l'issue de la réunion.

****Mercredi 27 novembre - 9 h**

Spéciale REP/REP + et ouverte à toutes les enseignantes et tous les enseignants de CP/CE1 et/ou concerné-es par des visites de classe dans le cadre du plan Villani-Torossian.

LIRE ICI



Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés - rentrée d'août 2020

Le BO est paru :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=146776

Le dossier est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT

Les agents déposent leur dossier téléchargé, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application accessible à l'adresse suivante: <http://mad.ac-polynesie.pf>, et disponible du 2 décembre 2019 à 7 heures, heure de Paris, au 13 décembre 2019 à minuit, heure de Paris.

Ce dossier sera complété, signé par l'agent, visé par son supérieur hiérarchique direct et par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale qui exprimeront un avis motivé sur la candidature ainsi que leur appréciation sur la manière de servir de l'intéressé(e)

COPIE au SNUipp-FSU



[Télécharger la brochure du SNUipp-FSU](#)



FEMINICIDES : Marchons contre les violences sexistes et sexuelles

Le SNUipp et la FSU appellent à se joindre aux manifestations contre les violences sexistes et sexuelles du 23 novembre

Rendez vous Samedi 23 novembre Place Masséna à NICE à 14 h 30.

Alors qu'on dénombre déjà plus de 120 féminicides depuis le 1er janvier 2019, le gouvernement mène une opération de communication avec son Grenelle des violences conjugales. Derrière cet écran de fumée, il entend éluder les problèmes de fond qui demeurent : Qu'en est-il du traitement des autres formes de violences faites aux femmes (violences sexistes et sexuelles, inégalités sociales/professionnelles/salariales ...) ? Des moyens budgétaires nécessaires pour lutter contre toutes les formes de violences et les inégalités, alors que le Projet de Loi de Finances et de la Sécurité Sociale 2020 prévoit des coupes budgétaires ? De la prévention des violences par la promotion d'une l'éducation à l'égalité ? Des inégalités Femmes/Hommes que le projet de réforme systémique des retraites va renforcer ?

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes instaurée par l'ONU le 25 novembre (depuis 1999), les féministes ont choisi de décliner cette journée le samedi 23 novembre, afin de favoriser la mobilisation.

Vous trouverez le texte d'appel du collectif national « Nous Toutes » dont la FSU est signataire.

Il est trouvable sur le site change.org sous la forme d'une pétition : **Pour en finir avec les féminicides et les violences sexuelles, je marcherai le 23 novembre**

Mobilisons nous afin de faire entendre la voix de toutes les femmes pour que l'impunité cesse et afin de faire du 23 novembre une journée d'action puissante pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles, avec les féminicides et exiger des mesures ambitieuses ainsi que les moyens d'y parvenir.



Samedi 23 : Rassemblement et manifestation Place Masséna à 14 h 30 contre les féminicides

Mardi 26 : alerte sociale / Audience IA

Mercredi 27 - 9 h : Réunion SNUipp-FSU spéciale REP/REP + - Ouverte aussi aux collègues de CP/CE1 et/ou concerné-es par des visites de classe dans le cadre du plan Villani-Torossian.



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos